



ÉDITION SPÉCIALE

Suite au porte-à-porte

Projet de parc éolien du **Pays Blancois**

LETTRÉ D'INFO N°2 · Décembre 2022

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.



Eolise travaille depuis 2019 à l'étude d'un projet éolien sur les communes de Mérigny, Saint-Aigny, Concremiers et Ingrandes. Ce projet a été présenté aux élus puis aux riverains via une **première lettre d'information distribuée fin 2021**, et par **l'intermédiaire d'une campagne de porte-à-porte, en janvier 2022**. Ce porte-à-porte a permis de vous informer sur les enjeux énergétiques, mais aussi sur le déroulé d'un projet éolien, l'installation du mât de mesure et les grandes étapes à venir. Nous avons également noté les questions les plus fréquentes, auxquelles nous répondons au verso de cette lettre.

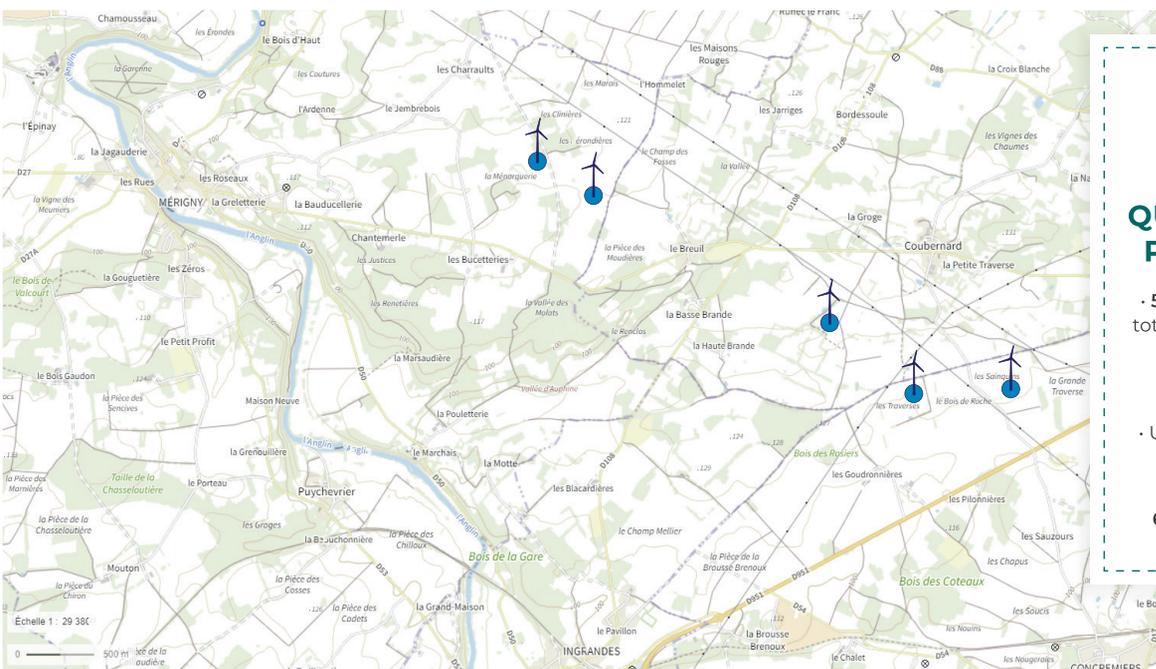
Parallèlement, l'avancement des expertises locales a permis de **définir les emplacements optimaux pour les éoliennes**. Le parc comptera **5 éoliennes de 6 mégawatts (MW)** réparties sur les communes de Mérigny (2 éoliennes), Saint-Aigny (1) et Concremiers (2). Le territoire sera alors en mesure de **produire une électricité locale, renouvelable**, sans émissions de gaz à effet de serre, à partir du vent !



QUELLES ÉOLIENNES POUR CE PROJET ?

- **5 éoliennes** de 200 m de hauteur totale (en bout de pale). Les mâts des éoliennes feront 125 m de haut (la hauteur du mât de mesure, actuellement en place)
- Une **puissance unitaire de 6 MW**, soit un total de 30 MW installés
- Une **production annuelle de 63 500 MWh**, soit la consommation électrique de 28 400 personnes, eau chaude et chauffage inclus.

Les détails du projet sont disponibles sur notre site : www.eolise.fr/projet/pays-blancois



SUITE AU PORTE-À-PORTE...



Photomontage réalisé depuis la D88, à la sortie Sud Est de Tilloux

En janvier 2022, la société eXplain, spécialisée en concertation locale, est venue à la **rencontre des habitants vivant au plus proche de la zone de projet**. 249 conversations ont été engagées.

Cette démarche a été appréciée et l'analyse des échanges a permis d'**identifier les questionnements des riverains**. Nous répondons ici aux questions les plus récurrentes : le choix de la zone, l'impact sur le paysage ou encore les besoins de transition énergétique. **Les autres sujets sont détaillés sur notre site web eolise.fr**.

POURQUOI CETTE ZONE DE PROJET ?

Cette zone présente l'avantage d'être **bien exposée aux vents dominants**, proche de lignes électriques existantes et avec un raccordement au réseau facilité. **Située en dehors des zones naturelles protégées**, c'est la meilleure zone pour développer un projet éolien sur la communauté de communes.

Les emplacements retenus pour les 5 éoliennes présentent plusieurs avantages : le nombre d'éolienne est limité et une implantation linéaire permet une meilleure insertion paysagère. Cela permet un éloignement des routes ou des boisements. La zone sur Ingrandes n'a pas été retenue car les enjeux y étaient plus importants (paysage, chauve-souris, distance aux habitations).

Enfin, **la distance des éoliennes aux habitations est supérieure à la réglementation** (plus de 600 mètres). Seulement 3 habitations se trouvent entre 600 et 700 m (les autres sont au delà de 700 m). Ce critère de la distance aux habitations a été particulièrement pris en compte puisqu'il a été souvent mentionné lors du porte-à-porte.



QUEL IMPACT SUR LE PAYSAGE ?

L'impact visuel créé par un parc éolien sur le paysage est, à juste titre, évoqué le plus souvent comme l'impact principal d'un projet éolien sur son environnement.

Pour cela, chaque projet éolien requiert une **étude d'impact obligatoire permettant une analyse fine des caractéristiques et des sensibilités du territoire** (monuments historiques, points de vue en hauteur, etc.).

L'objectif est de procéder à une **insertion la plus harmonieuse possible dans le paysage**. Pour ce projet, le choix a donc été de **limiter le nombre d'éoliennes** et de privilégier une implantation linéaire, le long d'une ligne électrique existante..



QUELLE EST LA PLACE DE L'ÉOLIEN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

L'urgence climatique et la situation énergétique (crise de gaz, nucléaire en baisse) nous **imposent de mener une transition énergétique rapide** pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et pour renforcer notre indépendance énergétique.

Dans ce contexte, **les énergies renouvelables et l'éolien en particulier sont les seules capables de produire une électricité décarbonée et mobilisables rapidement**.

L'éolien a donc **une place majeure pour répondre à cette double urgence climatique et énergétique**. Grâce à sa compétitivité, l'éolien finance la majorité du bouclier tarifaire sur l'électricité : il rapportera à l'État 22 milliards d'euros en 2022 et 2023, selon le dernier rapport de la Commission de la régulation de l'énergie.

DES ÉOLIENNES DANS UN PARC NATUREL ?

Un Parc naturel régional comme celui de la Brenne *"s'organise autour d'un projet concerté de développement durable"*. Le développement éolien, qui respecte les contraintes locales, s'inscrit dans cette dynamique d'un *"développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"*.

Dans la région de la Brenne, le secteur de la "Grande Brenne" n'est pas compatible avec le développement de l'éolien. Cette zone ainsi que toutes les autres zones naturelles protégées (ZNIEFF, Natura 2000) ont été écartées lors de la sélection de la zone d'étude. **Les éoliennes du projet se trouvent ainsi à plus de 1500 mètres de la zone Natura 2000 la plus proche.**

*Définition issue de www.parc-naturels-regionaux.fr



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Laure BARRANGER · Cheffe de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : l.barranger@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".